MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Creuse

Commune : Blessac

Autres communes :

R500

Appellation : Dolmen dit Pierre-la-Fade

Monument(s)

Appellation : Dolmen dit Pierre-la-Fade

Protection : classement

Arrêté : classement le 31/12/1889

Étendue de la protection : Dolmen dit Pierre-la-Fade (cad. AI 107 (du cadastre de la Borne)) : classement par liste de 1889

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.